

panorapresse.ouest-france.fr

Près d'Avranches : la démolition de deux salles de classe pour la rénovation de l'école divise les candidats

3-4 minutes

Les deux candidats aux municipales s'opposent sur le projet de rénovation de l'école du Val Saint-Père. Le désaccord se situe sur la démolition de deux salles de classe.



Entre la majorité sortante et la liste d'opposition au Val Saint-Père, les candidats ont deux visions différentes de la rénovation de l'école du Val Saint-Père.

À l'approche des élections municipales, le projet de rénovation énergétique de l'école du Val Saint-Père est un point de désaccord entre la majorité sortante menée par [Olivier Nocquet](#) et la liste d'opposition menée par Karine Chesnel.

Une opposition sur la suppression de salles

Pour la rénovation de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry, la municipalité a fait le choix d'enlever deux salles de classe tout en maintenant une capacité d'accueil actuelle de cinq classes. Cette décision provoque une levée de boucliers chez Karine Chesnel et ses colistiers. « Deux salles de classe en moins pour laisser place à plus végétalisation », c'est non pour la candidate.

Elle estime qu'« on n'anticipe pas assez le besoin futur de ces classes » et ajoute que « ces classes pourraient servir en cas où il y aurait plus d'élèves ». Elle assure d'ailleurs que ce projet sera stoppé si sa liste est élue.

La majorité invoque l'urgence thermique

De son côté, la majorité municipale défend son projet. [Olivier Nocquet](#) explique que cette rénovation est devenue une nécessité absolue dans le cadre d'un programme de transition énergétique. Les bâtiments souffrent d'un inconfort thermique chronique et les travaux devraient permettre de « réduire de 60 % les dépenses énergétiques et offrir un cadre d'apprentissage plus agréable et plus adapté aux besoins actuels de l'école ».

D'importants travaux à l'école du Val Saint-Père

Rénovation des deux salles : un coût trop élevé

Les raisons techniques pèsent également lourd dans la balance car des études approfondies ont révélé des fragilités structurelles sur la charpente et la dalle de ces deux classes. De plus, la présence d'amiante a été détectée à divers endroits. [Olivier Nocquet](#) précise que « leur désamiantage, décidé à l'unanimité par le conseil municipal, représente déjà un coût important qui n'était pas prévu initialement ». Selon lui, « la reconstruction immédiate de ces deux classes représenterait un investissement supplémentaire estimé entre 350 000 et 400 000 euros » sur un budget total de 1,3 million d'euros.

Des garanties pour l'avenir des élèves

La municipalité se veut toutefois rassurante sur l'avenir. Elle affirme que « la commune reste néanmoins attentive à l'évolution démographique » et précise que « si une hausse du nombre d'élèves devait intervenir dans les années à venir, des solutions d'extension resteront possibles ».

Pendant la durée du chantier, les cours seront assurés dans des bâtiments modulaires conformes aux normes scolaires. Ces installations seront placées dans un espace entièrement sécurisé et distinct de la zone de travaux dans les prochains mois.